Holts Driving Since 1919

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 13/12/2023 Numéro de révision 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lubrifiant Silicone Nom du produit

RL2R, RL2RU, 72476051100, HMTN0301A, HMTN0801A, 72076039001, **Codes produit**

72476010022

Numéro du fiche de données de

sécurité

14588

Identifiant de formule unique (UFI) 02Q2-D0CP-K00D-0MR4

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Car Maintenance Product

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Fournisseur Holts Auto Holt Llovd Services. Unit 100 Barton Dock Road 52 Rue des 40 Mines, Manchester 60000 - Allonne, France

United Kingdom

M32 0YQ

Pour plus d'informations, contacter

Point de contact www.holtsauto.com

Adresse e-mail www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Holt Lloyd International: UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office Hours - Mon - Thurs: 8am -

5pm. Fri - 8am - 1pm.

00 44 (0) 161 886 4806 (24 Hour Voicemail).

Europe Europe: 00 44 (0) 161 866 4800 Office Hours - Mon - Thurs: 8am - 5pn				
-	1pm.			
	00 44 (0) 161 886 4806 (24 Hour Voicemail).			
Autriche	+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at			
Belgique	+32022649636; info@poisoncentre.be			
Irlande	+353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie			
Royaume-Uni	Holt Lloyd International: UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office Hours - Mon - Thurs: 8am -			
	5pm. Fri - 8am - 1pm.			
	00 44 (0) 161 886 4806 (24 Hour Voicemail).			

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Aérosols Catégorie 1 - (H222, H229)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 - Aérosol extrêmement inflammable

H229 - Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410 + P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 - Éliminer le contenu et les récipients dans conformément aux réglementations locales.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

	0/	N. 1	OF 0	0	11 12 1		
Nom chimique	%	Numero	CE n°	Classification selon le	Limite de	Facteur M	Facteur M
	massique	d'enregistrement	(numéro	règlement (CE)	concentration		(long

		REACH	d'index UE)	nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)
BUTANE 106-97-8	10 - <25%	01-2119474691-32-00 00	203-448-7 (601-004-00 -0)	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas	-	-	-
PROPANE 74-98-6	10 - <25%	01-2119486944-21-00 00	200-827-9 (601-003-00 -5)	Flam. Gas 1 (H220)	1	1	-
ISOBUTANE 75-28-5	5 - <10%	01-2119485395-27-00 00	200-857-2 (601-004-00 -0)	Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas	-	ı	-
Polydimethylsiloxane (Silicone fluid) 63148-62-9	2.5 - <5%	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
BUTANE 106-97-8	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	276808.3276
PROPANE 74-98-6	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	200000
ISOBUTANE 75-28-5	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	200000
Polydimethylsiloxane (Silicone fluid) 63148-62-9	24000	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un médecin si une irritation se développe et

persiste.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche.

Protection individuelle du personnel Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières **de premiers secours** impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre

la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

Effets de l'exposition Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

ARRÊTÉE.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources **chimique** d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et

l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Les bonbonnes peuvent éclater sous une chaleur extrême. Les

bonbonnes endommagées doivent être uniquement manipulées par des spécialistes. Les

récipients peuvent exploser en cas d'échauffement.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Autres informations Ventiler la zone.

Page 4/16

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol

Méthodes de nettoyage

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondairesNettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Prendre les mesures nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Ne pas percer ni incinérer les récipients. Contenu sous pression. En cas d'éclatement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Protéger du rayonnement solaire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver au frais et au sec, à l'écart des sources potentielles de chaleur, des flammes nues, de la lumière du soleil et des autres produits chimiques.

Page 5 / 16

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 2B.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité. (RMM)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
BUTANE	-	TWA: 800 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 600 ppm
106-97-8		TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 980 ppm		TWA: 1450 mg/m ³
		STEL 1600 ppm	STEL: 2370 mg/m ³		TWA: 10 ppm
		STEL 3800 mg/m ³			TWA: 22 mg/m ³
					STEL: 750 ppm
					STEL: 1810 mg/m ³
PROPANE	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1800.0 mg/m ³	-
74-98-6		TWA: 1800 mg/m ³			
		STEL 2000 ppm			
		STEL 3600 mg/m ³			
ISOBUTANE	=	TWA: 800 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1800.0 mg/m ³	-
75-28-5		TWA: 1900 mg/m ³	STEL: 980 ppm		
		STEL 1600 ppm	STEL: 2370 mg/m ³		
		STEL 3800 mg/m ³			
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
BUTANE	=	-	TWA: 500 ppm	TWA: 800 ppm	TWA: 800 ppm
106-97-8			TWA: 1200 mg/m ³	TWA: 1500 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
			STEL: 1000 ppm	STEL: 500 mg/m ³	STEL: 1000 ppm
			STEL: 2400 mg/m ³		STEL: 2400 mg/m ³
PROPANE	-	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 800 ppm
74-98-6			TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1500 mg/m ³
			STEL: 2000 ppm		STEL: 1100 ppm
			STEL: 3600 mg/m ³		STEL: 2000 mg/m ³
ISOBUTANE	-	-	-	TWA: 800 ppm	TWA: 800 ppm
75-28-5				TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
				Ĭ	STEL: 1000 ppm
					STEL: 2400 mg/m ³
Nom chimique	France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	Grèce	Hongrie
BUTANE	TWA: 800 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 2350 mg/m ³
106-97-8	TWA: 1900 mg/m ³	TWA: 2400 mg/m ³	TWA: 2400 mg/m ³	TWA: 2350 mg/m ³	STEL: 9400 mg/m ³
	· ·		Peak: 4000 ppm		
			Peak: 9600 mg/m ³		
PROPANE	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	-
74-98-6		TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1800 mg/m ³	TWA: 1800 mg/m ³	
			Peak: 4000 ppm		
			Peak: 7200 mg/m ³		
ISOBUTANE	-	TWA: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	-	-
75-28-5		TWA: 2400 mg/m ³	TWA: 2400 mg/m ³		
			Peak: 4000 ppm		
			Peak: 9600 mg/m ³		
Nom chimique	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Lettonie	Lituanie
BUTANE	TWA: 1000 ppm	-	STEL: 1000 ppm	TWA: 300 mg/m ³	-

106-97-8	STF	L: 3000 ppm		STEL: 2377 mg/m ³	STEL: 3	300 mg/m ³	
PROPANE		L: 3000 ppm	_	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1000 ppm	_
74-98-6		le asphyxiant		Simple asphyxiant	TWA: 18	300 mg/m ³	
7.000	Cirrip	io aopinyxiant		Cimpio dopinyxiant	STFL:3	300 mg/m ³	
ISOBUTANE	STF	L: 3000 ppm	_	STEL: 1000 ppm		00 mg/m ³	_
75-28-5	012	L. 0000 ppin		STEL: 2377 mg/m ³		300 mg/m ³	
Nom chimique	Lu	xembourg	Malte	Pays-Bas		rvège	Pologne
BUTANE		-	-	-		250 ppm	STEL: 3000 mg/m ³
106-97-8						00 mg/m ³	TWA: 1900 mg/m ³
1000.0						312.5 ppm	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
						750 mg/m ³	
PROPANE		-	-	-		500 ppm	TWA: 1800 mg/m ³
74-98-6						00 mg/m ³]
						625 ppm	
						125 mg/m ³	
ISOBUTANE		-	-	-		40 ppm	-
75-28-5					TWA: 2	75 mg/m ³	
					STEL	60 ppm	
					STEL: 34	3.75 mg/m ³	
Nom chimique		Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
BUTANE		A: 1000 ppm	TWA: 700 mg/m ³	TWA: 1000 ppm		1000 ppm	TWA: 1000 ppm
106-97-8	STE	L: 1000 ppm	STEL: 1000 mg/m ³			400 mg/m ³	
				STEL: 5000 ppm		4000 ppm	
				STEL: 12000 mg/m ³	STEL: 9	600 mg/m ³	
PROPANE	TWA	A: 1000 ppm	TWA: 778 ppm	-	TWA: 1	1000 ppm	TWA: 1000 ppm
74-98-6			TWA: 1400 mg/m ³		TWA: 18	300 mg/m ³	
			STEL: 1000 ppm		STEL: 4	4000 ppm	
			STEL: 1800 mg/m ³			200 mg/m ³	
ISOBUTANE		A: 1000 ppm	TWA: 700 mg/m ³	TWA: 1000 ppm	TWA: ′	1000 ppm	TWA: 1000 ppm
75-28-5	STE	L: 1000 ppm	STEL: 1000 mg/m ³			400 mg/m ³	
				STEL: 5000 ppm		4000 ppm	
				STEL: 12000 mg/m ³	STEL: 9	600 mg/m ³	
Polydimethylsiloxane		-	TWA: 200 mg/m ³	-		-	-
(Silicone fluid)			STEL: 300 mg/m ³				
63148-62-9			P*				
Nom chimique			Suède	Suisse			oyaume-Uni
BUTANE		NGV:	350 mg/m ³	TWA: 800 ppm			VA: 600 ppm
106-97-8	06-97-8			TWA: 1900 mg/r			A: 1450 mg/m ³
				STEL: 3200 ppi			EL: 750 ppm
DDODANE		NGV: 350 mg/m ³		STEL: 7600 mg/m ³		SIE	L: 1810 mg/m ³
PROPANE NO. 74-98-6		NGV:	350 mg/m³	TWA: 1000 ppr			-
/4-98-6	74-30-0			TWA: 1800 mg/m ³			
				STEL: 4000 ppm STEL: 7200 mg/m ³			
ISOBUTANE	ANE NGV: 3		350 mg/m ³	TWA: 800 ppm			_
75-28-5		NGV.	JJU IIIg/III	TWA: 1900 mg/r			-
75-26-5				STEL: 3200 ppi			
				STEL: 7600 mg/			
				STEL. 7000 mg/	111*		

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Derived No Effect Level (DNEL) - Workers Aucune information disponible

Derived No Effect Level (DNEL) - General Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aucune information disponible.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches. Des lunettes de sécurité à écrans latéraux sont

recommandées contre les expositions médicales ou industrielles.

Protection des mains Gants imperméables.

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de Protection de la peau et du corps

protection chimique. Bottes antistatiques.

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. **Protection respiratoire**

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant

chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aérosol Aspect Aérosol Couleur transparent Odeur Hydrocarbures.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de

congélation

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

d'ébullition

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Inflammabilité

Limites d'inflammabilité dans l'air

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité Limites inférieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

< 0 °C Point d'éclair

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucun(e) connu(e)

Température de décomposition

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible RL2R, RL2RU, 72476051100, HMTN0301A, HMTN0801A, 72076039001, 72476010022 - Lubrifiant Silicone

Viscosité cinématiqueAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Viscosité dynamiqueAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)HydrosolubilitéAucune donnée disponibleImmiscible Aucun(e) connu(e)

with water

Solubilité(s)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Coefficient de partageAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Densité relative0.815 @ 20°CAucun(e) connu(e)

Masse volumique apparente

O.815 @ 20 C

Aucune donnée disponible

Densité de liquide Aucune donnée disponible

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations This product contains a maximum VOC content of 95.2 %

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation L'utilisation délibérément détournée du contenu par concentration et inhalation peut s'avérer

nocive ou mortelle.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

 ETAmél (voie orale)
 99,999.00
 mg/kg

 ETAmél (voie cutanée)
 99,999.00
 mg/kg

 ETAmél (inhalation-gaz)
 99,999.00
 ppm

 ETAmél (inhalation-vapeurs)
 99,999.00
 mg/l

 ETAmél (inhalation-paussières/brouillard
 99,999.00
 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
BUTANE	-	-	= 658 g/m ³ (Rat) 4 h
PROPANE	-	-	> 800000 ppm (Rat) 15 min
ISOBUTANE	-	-	> 800000 ppm (Rat) 15 min
Polydimethylsiloxane (Silicone	> 24 g/kg (Rat)	-	-
fluid)			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui

sont répertoriés comme mutagènes.

Nom chimique	Union européenne
BUTANE	Muta. 1B
PROPANE	Muta. 1B
ISOBUTANE	Muta. 1B

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	Union européenne
BUTANE	Carc. 1A
PROPANE	Carc. 1A
ISOBUTANE	Carc. 1A

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
BUTANE	2.31
PROPANE	1.09
ISOBUTANE	2.8

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvBLe produit ne contient aucune substance(s) classée(s) PBT ou vPvB au-dessus du seuil de

déclaration.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
BUTANE	La substance n'est pas PBT/vPvB
PROPANE	La substance n'est pas PBT/vPvB
ISOBUTANE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper,

percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Désignation officielle de Aérosols

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage None14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

RL2R, RL2RU, 72476051100, HMTN0301A, HMTN0801A, 72076039001, 72476010022 - Lubrifiant Silicone

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Désignation officielle de Aérosol

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage None14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Désignation officielle de Aérosol

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage None14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro UN1950

d'identification

14.2 Désignation officielle de Aérosols

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le 2.1

transport

14.4 Groupe d'emballage None14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales EMS F-D, S-U

Code de classification 2 Code de restriction en tunnel (D)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

Allemagne

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

RL2R, RL2RU, 72476051100, HMTN0301A, HMTN0801A, 72076039001, 72476010022 - Lubrifiant Silicone

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	Substances soumises à restrictions	Substances soumises à autorisation
	selon REACH, Annexe XVII	selon REACH, Annexe XIV
BUTANE - 106-97-8	28.	-
	29.	
	75.	
ISOBUTANE - 75-28-5	28.	-
	29.	
	75.	

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES P3b - AÉROSOLS INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **DSL/NDSL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **EINECS/ELINCS ENCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **KECL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires **PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires AIIC **NZIoC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende Section 8: Exposure controls/personal protection

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	D'après les données d'essai
Ozone	Méthode de calcul
Aérosol inflammable	D'après les données d'essai

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation Organisation mondiale de la santé

Date de révision

13/12/2023

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Page 16/16